

# Certificat de spécialisation Victimologie et justice restaurative

## Présentation

### Publics / conditions d'accès

Ce certificat de spécialisation s'adresse aux publics suivants :

- Cadres et professionnels du secteur public : administration pénitentiaire, Protection judiciaire de la jeunesse, Services départements et municipaux de prévention de la délinquance, Secteur social, Domaine hospitalier, Ressources humaines...

- Cadres et professionnels du secteur privé : Services d'aide aux victimes habilités justice, Services de contrôle socio-judiciaire habilités justice, Centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), Centres de ressources pour intervenants auprès d'auteurs de violences sexuelles (CRIAJS), entreprises, établissements pour personnes âgées dépendantes (EPHAD), ressources humaines, journalistes...

Titulaires d'un diplôme bac + 4 (Secteurs juridique, criminologique, socioéducatif, médical...).

Selon le cas, l'UE CRM201 peut-être demandée en pré-requis, en parallèle des autres inscriptions aux UE.

### Objectifs

Cette formation intitulée « Victimologie et Justice restaurative » vise à apporter aux acteurs issus de différents secteurs (privé/public, associatif) des outils de compréhension des enjeux d'une telle évolution, en complémentarité avec les réponses pénales. Elle suppose un changement de posture radicale chez les professionnels des secteurs précités tant la méthodologie à mettre en œuvre est originale et rigoureuse. En effet, l'espace de dialogue (seul objectif de la justice restaurative) offert aux potentiels participants leur appartient pour y exposer leurs attentes, émotions, ressentis consécutifs au crime, sans jugement, dans le respect de l'humanité de chacun.e. Non abordées lors du procès pénal, il demeure que poser/répondre aux questions essentielles du « pourquoi » (pourquoi lui, moi, qu'ai ou aurais-je dû faire pour l'éviter, notamment) et du « comment » (reconquérir mon estime de soi, renouer les liens sociaux blessés par le crime, croire à nouveau en une société sécurisée...) conduit les personnes impliquées à (re)construire leur avenir dans une stratégie de cheminement vers un horizon possible d'apaisement.

La formation aborde la notion de justice restaurative et des mesures qu'elle promeut sous tous les angles disciplinaires : victimologie, agressologie, droit criminel, sociologie ; mais également à travers la mobilisation d'exemples et de cas empiriques.

### Modalités de validation

Valider l'ensemble des UE et le projet tutoré (travail de synthèse qui articule la formation théorique suivie et les spécificités de la sphère professionnelle de l'auditeur).

## Compétences

Acquérir une culture générale sur la notion de justice restaurative

Etre capable de replacer cette culture restaurative dans un contexte sociétal et de politique criminelle

Mis à jour le 10-04-2024



**Code : CS12400A**

36 crédits

Certificat de spécialisation

**Responsabilité nationale :**

EPN15 - Stratégies / Alain BAUER

**Responsabilité opérationnelle**

: Isabelle GUÉE

**Niveau CEC d'entrée requis :**

Sans niveau spécifique

**Niveau CEC de sortie :** Sans

niveau spécifique

**Mode d'accès à la certification**

:

- Formation continue

**NSF :**

**Métiers (ROME) :**

**Contact national :**

Cnam Bretagne - PSD

2 rue Camille Guérin

22440 Ploufragan

0972311312

Marine Dehy

[psdr3c@Lecnam.net](mailto:psdr3c@Lecnam.net)

Comprendre les mécanismes à l'œuvre dans les processus restauratifs (protocole, préparation des participants, déroulement des rencontres, modalités disponibles)

Connaître la réponse publique sur les enjeux de la responsabilisation des participants potentiels, de la restauration individuelle de chacun ainsi que de la consolidation du lien social

Savoir se positionner en tant que professionnel (éthique, déontologie, secret professionnel)

# Enseignements

36 ECTS

Victimologie	CRM220
	8 ECTS
Droits des victimes	CRM221
	6 ECTS
Justice restaurative	CRM222
	8 ECTS
Pratiques cliniques - méthodologie	CRM223
	8 ECTS
Projet tutoré	UAIP2J
	6 ECTS